République Française

Délibération n° 2020/3
Subventions 2020 aux associations et organismes assimilés, régies et établissements publics rattachés à la Ville

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 43

Date de la convocation : 28/01/20
Compte rendu affiché : 05/02/20

Transmis en préfecture : 05/02/20
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20200203-34909-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Hidaya SAID

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, M. Saïd ALLEG, Mme Nadia CHIKH, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Régia ABABSA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s : M. Damien MONCHAU, Mme Maite LAM.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Paula ALCARAZ à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Marie-Christine BURRICAND à M. Nacer KHAMLA, M. Serge TRUSCELLO à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Loan NGUYEN à Mme Valérie TALBI.

République Française

Rapport n° 3
Subventions 2020 aux associations et organismes assimilés, régies et établissements publics rattachés à la Ville

Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les propositions de subventions de fonctionnement pour l'exercice 2020.

Par délibération du 17 décembre 2019, le Conseil municipal a décidé d'accorder des acomptes dans l'attente du vote du budget primitif.

La répartition des subventions par bénéficiaire est jointe en annexe. Celle-ci ne tient pas compte des demandes qui, de façon récurrente, font l'objet de délibérations spécifiques, prises en temps opportun : crédits scolaires, fonds local d'aide aux jeunes (FLAJ), subventions versées dans le cadre de la politique de la Ville (programmation sociale et fonds projets associatifs).

Certaines associations n'ont à ce jour pas remis la totalité des pièces nécessaires à l'instruction de leur dossier. Aussi, vous est-il proposé de dire que pour toute demande qui s'avérerait encore incomplète au 30 juin prochain, la subvention votée pour 2020 ne serait pas versée.

Par ailleurs, comme il y a lieu de formaliser par conventions d'objectifs et de moyens les liens à établir entre certaines associations bénéficiaires et la Ville, il conviendrait que vous m'autorisiez à les signer.

Enfin, concernant les modalités de versement, il est proposé que toute subvention d'un montant inférieur à 30 000€ soit versée en une seule fois au mois de mai. Les subventions d'un montant supérieur seront versées par tiers, en avril, juin et octobre, sauf calendrier spécifique déterminé dans les conventions d'objectifs et de moyens.

De plus, afin de prendre en compte la particularité des associations sportives qui ont un fonctionnement basé sur la saison sportive, il est proposé un versement unique pour les subventions inférieures à 30 000€ au mois de mars. Les subventions supérieures à 30 000€ seront versées selon un calendrier définit dans la convention d'objectifs et de moyens.

République Française

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 28 janvier 2020 après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :
- allouer les subventions de fonctionnement aux associations et organismes assimilés listés en annexe 1
- allouer les subventions de fonctionnement aux régies et établissements publics rattachés à la ville listés en annexe 2
- autoriser Madame le Maire ou à défaut l'adjoint délégué, à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations bénéficiaires,
- dire que pour toute demande encore non conforme au 30 juin 2020, la subvention sollicitée ne sera pas versée,
- dire que les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, aux chapitres, comptes et fonctions concernées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN

ANNEXE 1 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES ASSIMILES

INTITULE DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2020
* A.L.CHARREARD TENNIS DE TABLE	1 500
* A.L.VENISSIEUX PARILLY Basket	41 000
* A.L.VENISSIEUX PARILLY JUDO	8 000
* ADAPEI 69	200
* AFA FEYZIN VENISSIEUX	11 000
* AGENCE D'URBANISME DE LYON	14 550
* AGENCE LOCALE ENERGIE	5 063
* AIKIDO VENISSIEUX CLUB	175
* AMI - COMITE LOCAL DE VENISSIEUX	2 900
* AMICALE CNL LEO LAGRANGE	380
* AMICALE CYCLISTE DU MOULIN A VENT	1 900
* AMICALE DES LOCATAIRES AMBROISE CROIZAT	190
* AMICALE DES LOCATAIRES FERRY-P.BERT	190
* AMICALE DES LOCATAIRES JOLIOT CURIE	190
* AMICALE DES LOCATAIRES LOUIS AULAGNE	190
* AMICALE DES LOCATAIRES VIVIANI 2	190
* AMICALE NATIONALE POLICE DE VENISSIEUX	500
* AMICALE PETANQUE VENISSIEUX MINGUETTES	175
* AMITIE NATURE LYON	400
* ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE PASTEUR	200
* ARCHITECTURE LOGEMENT VENISSIAN CHEMINOT	460
* ARTS MARTIAUX VENISSIEUX CENTRE	1 900
* ASSOCIATION ARHM POLE LYADE	34 498
* ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE DE EST LYONNAIS - ACAEL	3 041
* ASSOCIATION DE MEDIATION DE LYON - AMELY	18 000
* ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE - ANACR	235
* ASSOCIATION DES BOULISTES DE VENISSIEUX	700
* ASSOCIATION DES LOCATAIRES - CITE DES MARRONNIERS	190
* ASSOCIATION ESTIME	11 000
* ASSOCIATION FAMILLES FRANCO-TUNISIENNES RHONE ALPES	1 329
* ASSOCIATION FRANCAISE ETUDE DES AMBROISIES - AFEDA	250
* ASSOCIATION LA CIMADE	6 250
* ASSOCIATION LE MAS (Aide aux Victimes)	16 500
* ASSOCIATION LYON SUD EST ENTREPRISE - ALYSEE	2 910
* ASSOCIATION NEHLA	200
* ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE VENISSIEUX - APASEV	964 564
* ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU CERTA	4 350
* ASSOCIATION POUR LE DROIT ET L'INITIATIVE ECONOMIQUE - ADIE	4 560
* ASSOCIATION SAFORE	4 000
* ASSOCIATION SAN MARCO	250
* ASSOCIATION SOCIALE ET CULTURELLE ALGERIENNE- ASCA	1 348
* ASSOCIATION SYNDICALE DU LOTISSEMENT INDUSTRIEL VENISSIEUX CORBAS SAINT-PRIEST (ASLI)	970
* ASSOCIATION TRACTION AVANT COMPAGNIE	53 000
* AVENIR CLUB DE JUDO DES MINGUETTES	2 400
* BADMINTON VENISSIEUX SUD EST	1 300
* BKD Full Contact	3 500

INTITULE DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2020
* BONNEVAY PARILLY	210
* BOURSE DU TRAVAIL DE VENISSIEUX	7 880
* C.L.A.M.V. BASKET	5 500
* C.M.O.V. GR	24 000
* C.M.O.V. GYM	21 500
* C.M.O.V. Natation	27 500
* C.M.O.V. plongée	325
* C.R.E.S.S	8 500
* CENTRE ASSOCIATIF BORIS VIAN - CABV	164 900
* CENTRE INFORMATION DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF	30 000
* CENTRE SOCIAL DES MINGUETTES	345 501
* CENTRE SOCIAL MOULIN A VENT	318 269
* CENTRE SOCIAL PARILLY	126 100
* CGT - FSM - UNION LOCALE DES SYNDICATS CONFEDERES DE VENISSIEUX	17 880
* CLUB DE LA PRESSE DE LYON	760
* COLLECTIF ASSOCIATIONS ALGERIENNES	235
* COLUCHE RESTAURANTS DU COEUR	6 700
* COMITE ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX VENISSIEUX - CASC	680 600
* COMITE ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX VENISSIEUX - Salaires CASC*	78 174
* CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT - CNL	1 830
* CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES - UNION LOCALE	350
* CRECHE ARC EN CIEL	97 347
* CRECHE SAPERLIPOPETTE	163 353
* DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUC. NATIONALE - DDEN	900
* ENTENTE CYCLISTE DU MOULIN A VENT	175
* EQUIPE LOCALE POUR L'ENFANCE DE VENISSIEUX (CAISSE A SAVON)	500
* ESCALE CREATION	730
* ESPACE PANDORA	8 500
* FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES - FNATH	230
* FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE - FNACA - COMITE DE VENISSIEUX	600
* FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES ET INTERNES, RESISTANTS, ET PATRIOTES - FNDIRP	200
* FITNESS CLUB LOISIR VENISSIEUX	175
* FRANCE ALZHEIMER	480
* GROUPE POUR L'EMPLOI DES PROBATIONNAIRES	1 000
* GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MOULIN A VENT	525
* HALTE AU BRUIT	200
* JARDINS DE LUCIE	4 500
* JARDINS FAMILIAUX DE VENISSIEUX	155
* JPA	500
* KAJUKENBO (KKC France)	175
* LA PERCHE	5 000
* LA TRIBU HERISSON	1 400
* LAEP Cerf Volant	350
* L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR OISEAUX SAUVAGES LYONNAIS	200
* LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	1 000
* LIRE ET FAIRE LIRE	500
* LOISIRS ET SOLIDARITES DES RETRAITES RVI	150

INTITULE DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2020
* LOISIRS SOLIDARITE RETRAITES	150
* MISSION LOCALE - CLAJ	15 592
* MISSION LOCALE D'ACCUEIL D'ORIENTATION ET D'INSERTION	165 750
* MOULIN A VENT TENNIS	3 600
* MOUVEMENT DE LA PAIX - COMITE DE VENISSIEUX	850
* MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON VIOLENTE	1 000
* OFFICE MUNICIPAL DES RETRAITES	26 530
* OFFICE MUNICIPAL DES RETRAITES- Salaires*	80 565,04
* OFFICE MUNICIPAL DU SPORT	275 500
* OLYMPIQUE VENISSIEUX FOOTBALL	175
* OPERA DE LYON	5 600
* OYENGA SIMY6FLO	230
* PALMES EN DELIRE	325
* PARILLY BOXE SPORTING CLUB	600
* PLANNING FAMILIAL 69	450
* POSITIVE PLANET France	5 430
* PROJETS D'ACTION EDUCATIVE	8 000
* PROTECTION CIVILE - ADPCR	1 500
* REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG - POSTE ACCUEIL	4 850
* RESEAU ALERTE ET SOLIDARITE	750
* RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE	250
* SECOURS CATHOLIQUE - EQUIPE DE VENISSIEUX	300
* SECOURS POPULAIRE FRANCAIS - COMITE DE VENISSIEUX	7 800
* SEN NO SEN KARATE CLUB	21 400
* TAEKWONDO VENISSIEUX	14 000
* TENNIS CLUB DE VENISSIEUX	175
* TWIRLING BATON VENISSIEUX	4 000
* U.N.S.S. VENISSIEUX	2 500
* U.S.V. RUGBY	17 500
* UNION LOCALE CGT - FO - MAISON DU PEUPLE - VENISSIEUX	2 070
* UNION NATIONALE DES FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET / OU HANDICAPEES PSYCHIQUES - UNAFAM	800
* USEP DE VENISSIEUX	500
* VELO CLUB MAX BAREL	1 300
* VENISSIEUX BOXE FRANCAISE	5 800
* VENISSIEUX ESCRIME	16 000
* VENISSIEUX FOOTBALL CLUB	141 000
* VENISSIEUX HAND BALL	90 000
* VIE LIBRE - MOUVEMENT NATIONAL - SECTION DE VENISSIEUX	580
* VIFFIL - SOS FEMME	3 065
* VINICIACUM	600

*Somme maximale, le versement définitif sera fonction du réalisé

ANNEXE 2 : SUBVENTIONS AUX REGIES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

INTITULE DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2020
*** REGIE AUTONOME PERSONNALISEE DU JOURNAL EXPRESSIONS**	610 000,00
*** LA MACHINERIE**	699 750,00
SALAIRES LA MACHINERIE**	265 000,00
*** CAISSE DES ECOLES**	45 000,00
*** CCAS- Fonctionnement**	2 095 300,00
CCAS- FLAJ	35 700,00
Total	**2 131 000,00**